

Licence professionnelle - Mention ACTIVITES JURIDIQUES - Spécialité DROIT SOCIAL ET SYNDICAL

PRESENTATION DES DONNEES D'INSERTION PROFESSIONNELLE A 30 MOIS

Entre décembre 2020 et mai 2021, les diplômés 2018 ont été invités à répondre à une enquête d'insertion professionnelle 30 mois après l'obtention de leur diplôme. A cette occasion, ils ont été interrogés sur leur situation au 1er décembre 2019 (à 18 mois) et au 1er décembre 2020 (à 30 mois).

Profils de parcours après l'obtention du diplôme

Les données sont présentées en distinguant 3 profils de parcours entre l'obtention du diplôme en 2018 et le 1er décembre 2020 :

Entrée dans la vie active directe (VAD)

Cette partie porte sur les diplômés étant entrés directement sur le marché du travail suite à l'obtention de leur diplôme et ne l'ayant pas quitté pendant 30 mois. Leurs situations principales au 1er décembre 2019 (18 mois) et 2020 (30 mois) sont présentées.

Poursuite d'études ou reprise d'études dans l'enseignement supérieur (PRE)

Cette partie porte sur les diplômés se déclarant inscrits dans un établissement du supérieur pour y suivre des études ou y préparer un concours, sur les 3 années universitaires suivant l'obtention du diplôme (2018-2019 à 2020-2021). Seule leur situation principale au 1er décembre 2020 (30 mois) est présentée.

Inactivité dans les 30 mois après l'obtention du diplôme (INA)

Cette partie porte sur les diplômés ayant quitté le marché du travail et n'ayant pas poursuivi d'études dans les 30 mois après l'obtention de leur diplôme. Seule leur situation principale au 1er décembre 2020 (30 mois) est présentée.

Diplômés 2018 - Taux de réponse à l'enquête d'insertion professionnelle

	Effectifs	Fréquence
Répondant	3	37,5%
Non répondant	5	62,5%
Total	8	100,0%

Que deviennent nos diplômés après l'obtention de leur diplôme?

Après l'obtention de leur diplôme,

0 diplômé(s) est(sont) entré(s) directement dans la vie active (VAD) et est(sont) présent(s) sur le marché du travail depuis 30 mois.

3 diplômé(s) a(ont) poursuivi ou repris des études (PRE) dans les 30 mois après l'obtention du diplôme.

0 diplômé(s) a(ont) connu une période d'inactivité (INA), c'est-à-dire est(sont) momentanément sorti(s) du marché du travail dans les 30 mois, sans poursuivre ou reprendre des études.



■ Vie Active Directe
■ Poursuite ou reprise d'études
■ Inactivité

Diplômés ayant poursuivi ou repris des études (PRE) dans les 30 mois
Situation principale au 1er décembre 2020

	Effectifs
En emploi	1
En recherche d'emploi	2
Total	3

INSERTION DES DIPLOMES – INFORMATIONS A RETENIR

Résultats non significatifs : Effectif < 3 individus

**Diplômés
2018**

PRE

Taux d'insertion⁽¹⁾ à 30 mois

1/3

33 %

(1) Taux d'insertion de la population active = nombre de diplômés en emploi / nombre de diplômés actifs (en emploi ou en recherche d'emploi)
 (2) Taux d'emploi stable = nombre de diplômés en emploi stable (CDI, fonctionnaire, indépendants, prof. libérale) / nombre de diplômés en emploi
 (3) Niveau d'emploi attendu : Cadre ou intermédiaire pour un diplômé de Licence professionnelle / Cadre pour un diplômé de Master
 (4) Salaire net mensuel médian en euros (primes, 13^e mois compris) calculé sur les emplois occupés au 1^{er} décembre 2020, à temps plein, en France

Licence professionnelle - Mention ACTIVITES JURIDIQUES - Spécialité DROIT SOCIAL ET SYNDICAL

POURSUITE OU REPRISE D'ETUDES (PRE)
Quelles études après l'obtention de ce diplôme?

Etudes ou formations suivies dans les 30 mois après l'obtention du diplôme

La poursuite ou reprise d'études concerne tous les diplômés se déclarant inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur pour y suivre des études ou y préparer un concours, sur les 3 années universitaires suivant l'obtention du diplôme (de 2018/19 à 2020/21).

Evolution de la poursuite d'études ou reprise d'études dans les 30 mois après l'obtention du diplôme

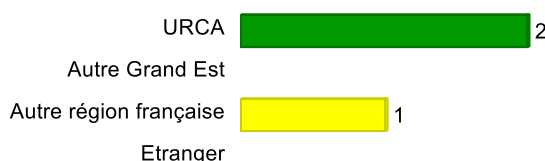


■ Oui ■ Non

Type de diplôme en 2018/19

	Effectifs
Master	3
Total	3

Lieu de la poursuite d'études en 2018/19



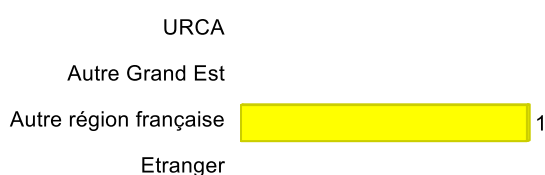
Intitulés des formations suivies en 2018/19

	Effectifs
Master Droit public parcours Administration publique	2
Master Ingénierie des Ressources humaines	1
Total	3

Type de diplôme en 2019/20

	Effectifs
Master	1
Total	1

Lieu de poursuite d'études en 2019/20



Intitulés des formations suivies en 2019/20

	Effectifs
Master Ingénierie des Ressources humaines	1
Total	1

Licence professionnelle - Mention ACTIVITES JURIDIQUES - Spécialité DROIT SOCIAL ET SYNDICAL

POURSUITE OU REPRISE D'ETUDES (PRE)
Quels emplois après une poursuite d'études post-diplôme?

Situation principale au 1er décembre 2020

PRE-Situation principale (30 mois)



PRE-Insertion (30 mois)

	Fréquence
Taux d'insertion	33,3%
Taux de chômage	66,7%
Total	100,0%

Taux d'insertion = nombre de diplômés en emploi / nombre de diplômés en emploi ou en recherche d'emploi
Taux de chômage = nombre de diplômés en recherche d'emploi / nombre de diplômés en emploi ou en recherche d'emploi

PRE-Type d'emploi (30 mois)



PRE-Niveau de l'emploi occupé (30 mois)



PRE-Intitulés des emplois occupés (30 mois)

	Effectifs
Assistant administratif et juridique, greffe	1
Total	1

PRE-Type d'employeur (30 mois)

